



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Luxembourg, le 27 OCT. 2021

Ministère de la Mobilité et des Travaux
publics
Département des travaux publics
4, place de l'Europe
L-2940 Luxembourg

N/Réf.: 94770-M

V/Réf.: 251320 / 040835 Réf. APC : 20170771

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre requête du 23 août 2021 par laquelle vous sollicitez une prolongation de la décision 94770 du 29 janvier 2020 relative au déplacement de 7 arbres et l'enlèvement partiel d'une haie dans le cadre de l'aménagement du CR306 sur un terrain public devant la parcelle n° 224/3656 inscrite au cadastre de la commune de VICHTEN: section B de VICHTEN, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je fais droit à votre demande et proroge la décision 94770 du 29 janvier 2020 pour la durée d'un an à compter du 29 janvier 2022.

Toutes les conditions de la décision 94770 du 29 janvier 2020 restent entièrement applicables.

La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations et du droit de superficie éventuellement requis.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable

Mike Wagner
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :

- Arrondissement CENTRE-OUEST
- Commune de VICHTEN